

37^{ième} AG de l'ADSP, BEAUNE COMPTE RENDU DU 04/10/2017

Personnes présentes :

M.Benjamin Blanc (Président)
M.Christian Reverbel (Vice-Président et Responsable de la Commission Communication & Damage)
M.Christophe Roulleau (Trésorier)
M.Cédric Perretier (Secrétaire et Responsable de la Commission Neige de culture)
M.Bernard Pascal-Moussellard (Responsable de la Commission Formation)
M.Pierre Lestas (Président DSF)
M.Jean-Pierre Rougeaux (Président ANENA)
M.Dominique Létang (Directeur ANENA)
M.André Plaisance (FNSSDS)
Mme.Fanny Bourjaillat (ENGINEERISK)
M.Yannick Amet (Directeur DIOT MONTAGNE)
Voir liste d'émargement (Voir Annexe 7)

Lieu et heure :

Plais des congrès, Beaune,
04/10/2017 de 15h00 à 17h00 (1^{ière} partie)
5/10/2017 de 9h30 à 11h30 (2^{nde} partie)

Rédaction du Compte rendu :

M.Guilhem Motte

I.	Mot d'accueil du Président (Sortant).....	2
II.	Historique de l'ADSP (M.Christian reverbel).....	2
III.	Bilan financier (M.Christophe Roulleau).....	2
IV.	Bilan moral (M.Benjamin Blanc)	3
V.	Constitution du Nouveau bureau	3
VI.	LA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE	4
VII.	Intervention ANENA (M.Jean-Pierre Rougeaux, <i>Président</i>).....	5
VIII.	Intervention DSIPC du 73 (M.Bernard Airenti, <i>Directeur</i>)	5
IX.	Intervention FNSSDS (M.André Plaisance, <i>Président</i>)	5
X.	Intervention de DSF (M.Pierre Lestas, <i>Président</i>).....	5
XI.	Intervention DIOT MONTAGNE (M.Yannick Amet, <i>Directeur</i>).....	6
XII.	Présentation des travaux de la Commission Damage (M.Christian Reverbel)	6
XIII.	Présentation des travaux de la Commission Formation (M.Bernard Pascal-Moussellard) .	6
XIV.	Divers	7

ACTION

I. Mot d'accueil du Président (Sortant)

Présentation de l'agenda de l'AG

Historique de l'ADSP

Bilan financier

Bilan Moral

Constitution du bureau

Présentation de la protection juridique pour les directeurs des pistes (THEMIS)

Intervention diverses (DSF, FNSSDS, ANENA, Représentant de l'état)

Bilan de la commission formation

Bilan de la commission engin de damage

Annonce du président, M.Benjamin Blanc, de la fin de son mandat au sein de l'ADSP

II. Historique de l'ADSP (M.Christian reverbel)

Une rétrospective de l'association est présentée par le vice-Président, M.Christian Reverbel.

1/ Genèse du métier de pisteur

2/ Les débuts du métier de pisteur

3/ 1968 création de l'ADSP (1^{ier} Président : M.Alain Gire)

4/ Pourquoi l'ADSP ? :

Pour définir les responsabilités des directeurs des pistes

Appréhender les évolutions techniques, normatives, juridiques...

5/ Bilan de l'ADSP

Une association reconnue par tous les services de l'état par la compétence et l'expertise terrain des directeurs de pistes

(Voir présentation annexe 1)

III. Bilan financier (M.Christophe Roulleau)

Depuis 2 ans la trésorerie de l'ADSP est devenue positive avec un solde pour cette année 2016 à +16K€.

PRINCIPALES RECETTES :

Les formations de régulation : 3K€

Les formations MCA : 12K€

Les formations PS : 7K€

Annonces : 9K€

Recettes AG : 18,5K€

A noter une légère baisse des recettes par cotisations et formations

PRINCIPALES DEPENSES :

Dépenses AG 2016 : 4K€

Frais de formation : 6K€

SECURITE DES PISTES



ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS DE PISTES
ET DE LA SECURITE DE STATIONS DE SPORTS D'HIVER

Protection juridique : 6K€
Publicité : 11K€
Les Frais de réception : 3K€
Les frais de déplacement : 2,5K€
Impayés : 9K€ (Cotisations, annonceurs)

BILAN 2016:
RECETTES : 60 313,45€
DEPENSES : 44 286,36€

RESULTAT 2016 : 16 027,09€
Le résultat annuel est redevenu positif depuis 2 ans

Il a été constaté que certains fournisseurs ne cotisaient plus car ils échangeaient de moins en moins avec les directeurs de pistes. Le salon de l'AG est donc un moyen de pouvoir justement rencontrer nos fournisseurs et les inciter à porter intérêt à notre association.

(Voir présentation Annexe 2)

IV. Bilan moral (M.Benjamin Blanc)

Le Président remercie le travail de son bureau et notamment le travail réalisé depuis plusieurs années dans la commission Formation.

Dans un secteur d'activité mûre où les nouvelles technologies bousculent nos habitudes ou la réglementation est en constante évolution il est plus que jamais nécessaire d'avoir une association des Directeurs de pistes forte, influente et indépendante.

Néanmoins, ses responsabilités grandissantes dans la vallée des Belleville, Benjamin Blanc confère ne pouvoir plus donner autant d'énergie qu'auparavant alors que l'association n'a plus que jamais besoin d'un nouveau souffle. Ce pourquoi, Benjamin Blanc a décidé de se désengager de la présidence de l'association, mais restera toujours au sein du bureau pour continuer à soutenir les valeurs de l'ADSP.

Le Vice-président a souhaité intervenir pour remercier Benjamin dans son engagement et son dynamisme pour son travail réalisé au sein de l'ADSP.

V. Constitution du Nouveau bureau

Il est annoncé le renouvellement de 3 membres du bureau :

M.Gilles Favier
M.Philippe Boute
M.Guilhem Motte

Un adhérent a souhaité intégrer le bureau :

M.Olivier Jouty (Station du Margériaz)

M.Benjamin Blanc, président sortant a donc invité l'assemblée de quitter la salle pour élire le nouveau

bureau.

M. Bernard Pascal-Mousselard est candidat à la présidence

=> A l'unanimité et à main levée M. Bernard Pascal-Mousselard a été élu président.

Le nouveau président prend donc la présidence de l'assemblée et propose son équipe mêlant une équipe d'expérience et de jeunes adhérents dynamiques.

Constitution du nouveau bureau :

Président : M. Bernard Pascal-Mousselard

Vice Président : M. Christian Reverbel

Président d'Honneur : M. Benjamin Blanc

Trésorier : M. Christophe Roulleau

Trésorier Adjoint : M. Eric Viallet

Secrétaire : M. Cédric Perretier

Secrétaire Adjoint : M. Guilhem Motte

Mise en place de 4 commissions :

- ⇒ Regroupement de la commission Damage, Neige de culture
- ⇒ Regroupement de la commission Neige, Avalanche et Aménagement
- ⇒ Regroupement de la commission Sécurité, Normes et Environnement

Commission formation :

- ⇒ Président sortant : M. Bernard Pascal-Mousselard
- ⇒ Président entrant : M. Philippe Boute

Commission Communication

- ⇒ Président sortant : M. Christian Reverbel
- ⇒ Président entrant : M. Christian Reverbel

Commission Neige, Avalanche et Aménagement

- ⇒ Président sortant : M. Provost Eric/M. Manel Vidal Orona
- ⇒ Président entrant : M. Hervé Wadier

Commission Damage, Neige de culture

- ⇒ Président sortant : M. Christian Reverbel/M. Cédric Perretier
- ⇒ Président entrant : M. Cédric Perretier

Commission Sécurité, Normes et Environnement

- ⇒ Président sortant : M. Philippe Buyle/ M. Manel Vidal Orona
- ⇒ Président entrant : M. Jean-Luc Jaouen

L'ensemble de l'assemblée est donc invitée à rentrer dans la salle

Le vice-président annonce à l'assemblée le résultat des élections ainsi que le nouveau président.

VI. LA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE

Avant de présenter les orientations et axes de travail de l'association, le nouveau président remercie le bureau pour ce témoignage de confiance.

Feuille de route du président :

1/ Continuer le travail réalisé par la commission formation

- 2/ Renforcer l'action des sections départementales
- 3/ Renforcer les liens entre les Directeurs de Pistes/Fournisseurs

VII. Intervention ANENA (M.Jean-Pierre Rougeaux, *Président*)

Christian reverbel rappelle que la vice-présidence de l'ANENA est représentée officiellement par l'ADSP et de ce fait, il y a un lien très fort entre l'ADSP et l'ANENA.

Le nouveau Président M.Jean-Pierre Rougeaux (Maire de Valloire) se présente et tient à porter tout l'intérêt que les élus de montagne et l'ANENA ont à soutenir les travaux de l'ADSP.

Le directeur de l'ANENA (M.Dominique Létang) remercie les directeurs de pistes pour contribuer à l'évolution des techniques de secours et l'étude de la neige et des avalanches ainsi que leur soutien pour les différentes opérations réalisées.

VIII. Intervention DSIPC du 73 (M.Bernard Airenti, *Directeur*)

M.Bernard Airenti rappelle le lien très fort qu'il doit y avoir entre le directeur des pistes et son Maire. Car par décret de 2012 le directeur des pistes est le seul à qui le maire peut déléguer ses pouvoirs de police.

A ce titre, il souhaite un discours unique entre tous les massifs et une doctrine forte de l'ADSP pour des sujets tel que la mise en application des décrets sur le convoyage des clients sur les domaines skiables.

IX. Intervention FNSSDS (M.André Plaisance, *Président*)

M.André Plaisance (Président de la Fédération Nationale de la Sécurité et du Secours sur Domaine Skiable) confirme à son tour tout l'intérêt et le lien très fort qu'il existe entre les maires et les directeurs de pistes.

Le Président de la FNSSDS

Présentation du travail de la FNSSDS :

- ⇒ Création d'arrêtés municipaux pour les directeurs de pistes (Ex : Convoyage)
- ⇒ Actions de préventions au grand public
- ⇒ La gestion des frais de secours

X. Intervention de DSF (M.Pierre Lestas, *Président*)

M.Pierre Lestas (Président de Domaine Skiable de France) donne tout son soutien à l'association et remarque les très bonnes relations qu'il peut y avoir de nos jours entre DSF et notre association.

Il regrette certains sujets qui ont été mis en place dans l'acte 2 de la loi montagne notamment concernant les UTN qui va impacter fortement les investissements des stations de ski (Particulièrement les petites et moyennes stations).

Il a insisté sur le fait que le nouveau gouvernement a fixé de nouvelles orientations et dans ce cas nous devons nous adapter et croire aux promesses annoncées.

Dans cet environnement politique, DSF a dû revoir ses objectifs et leur feuille de route.

XI. Intervention DIOT MONTAGNE (M.Yannick Amet, *Directeur*)

L'ADSP a choisi DIOT MONTAGNE pour protéger et assurer ses adhérents.

M.Yannick Amet rappelle la différence entre la responsabilité civile et la responsabilité pénale et insiste sur le fait qu'aucune assurance ne peut assurer en cas de responsabilité pénale engagée. THEMIS peut couvrir les dommages et intérêts lorsque la responsabilité civile est engagée ainsi qu'une protection juridique. Il n'existe aucun plafond de couverture dans le cadre de l'exercice de nos fonctions.

Il a été rappelé que sur le site internet de l'ADSP, il est possible de télécharger les documents de déclaration d'un accident.

QUESTION :

Existe-t-il un temps limite pour déclarer un accident ?

Non, il n'y a actuellement pas de règles sur ce sujet. On peut déclarer un accident 2 ans après sa survenance évidemment pour l'instruction du dossier le plus tôt est le mieux.

(Voir présentation Annexe 3)

XII. Présentation des travaux de la Commission Damage (M.Christian Reverbel)

Présentation d'un nouvel engin de damage PB600 avec motorisation EUROMOT5.

Présentation des solutions embarquées et des outils d'aide à la gestion qui change actuellement notre manière de travailler (Optimisation et rendement):

- ⇒ CGx
- ⇒ SNOWSAT (Kassbohrer)
- ⇒ LEICA Géosystem (Prinoth)

(Voir présentation en annexe 4)

XIII. Présentation des travaux de la Commission Formation (M.Bernard Pascal-Mousselard)

Présentation du bilan de l'année :

- ⇒ Formation des pisteurs 1^{er} degré
 - Mise en place d'une cinquième semaine dans la formation
 - Mise en place d'un nouveau centre de formation dans le 06
- ⇒ Création d'une liste de tuteur 3^{ième} degré
 - Les personnes intéressées pour devenir tuteur de 3^{ième} sont priées de se rapprocher de la commission de l'ADSP

- ⇒ Recyclage PSE des pisteurs
Les recyclages doivent être mis en place par les présidents de section
M.Laurent Battier (DSFF) a annoncé plus de mille de pisteur recyclé en 2017
- ⇒ Formation continue des MCA (M.Alain Mandaljian)
Mise en place de convention pour indemniser les moniteurs de MCA dans les départements
- ⇒ Eligibilité au compte personnel de formation :
PSE1, PSE2, PAE FPS, PS1, PS2 et PS3
- ⇒ Travaux à venir
Formation des régulateurs
Formation PSC1 pour les agents RM, dameurs
Obtention de l'agrément pour la formation de moniteurs secouristes

QUESTIONS :

La formation PSC1 pourra t'elle remplacée la formation SST ?

Non, car elles dépendent de 2 ministères différents et l'ADSP n'a pas l'agrément pour former des SST.

(Voir présentation en annexe 5)

XIV. Divers

ENGINEERISK : (Bureau d'étude en risque d'avalanche)

Mme. Fanny Bourjaillat (Bureau Engineerisk et membre de la Fédération Internationale des Pisteurs Secouristes) a profité de la présence d'un directeur des opérations de PIDA routiers du Colorado pour présenter aux directeurs de pistes les différentes techniques de déclenchement utilisées aux USA.

- 1/ Déstabilisation des talus par surcharge avec fraise à neige
- 2/ Avalancheur monté sur véhicules
- 3/ Tir par obut (Avantage : Portée plus de 12Kms)
- 4/ Tir par hélicoptère (Réalisation de tirs avec plus de 30kgs d'explosifs)
- 5/ Réglementation très contraignante sur l'impact visuel

Différences de réglementation France/USA:

Utilisation d'explosif impossible la nuit aux USA

Transport d'explosif quasiment illimité par hélicoptère aux USA

Norme de construction sur les massifs bétons bien plus contraignants aux USA (Volume des massifs béton pour GAZEX multiplié par 5)

Réglementation environnementale très contraignante sur l'impact visuel

Un temps de Question-Réponse entre intervenants et l'assemblée est réalisé.

Il a été souhaité qu'une réflexion sur les PIDA routiers devrait être menée pour définir les responsabilités de chacun (Directeur de piste, Conseil général, maire...)

(Voir présentation en annexe 6).

PRINOTH :



ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS DE PISTES
ET DE LA SECURITE DE STATIONS DE SPORTS D'HIVER

La direction de Prinoth France est venue remettre le traditionnel cadeau en présentant brièvement leur produit et la nouvelle équipe à la tête de la filiale française.